



LE SAHARA MAROCAIN : DESENCLAVEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

El Mahjoub CHMOURK

Docteur en Géographie
Enseignant-Chercheur
Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
chmourk@hotmail.fr

Sommaire:

1. INTRODUCTION	6
2. LES POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DANS LE SAHARA MAROCAIN	7
3. LES ACTIONS DE DESENCLAVEMENT MENEES DANS LES PROVINCES SAHARIENNES	10
4. LE SAHARA MAROCAIN : UN DEVELOPPEMENT MARQUE PAR DES DISPARITES REGIONALES.....	15
5. CONCLUSIONS	16
6. RÉFÉRENCES.....	17

Citer ce document:

Chmourk E-M., 2012. Le Sahara marocain : désenclavement et développement durable. *Cinq Continents* 2 (1): 4-17 [En ligne] URL : http://www.cinqcontinents.uv.ro/2/2_1_Chmourk.pdf

Le Sahara marocain : désenclavement et développement durable

Chmourk El Mahjoub

Le Sahara marocain : désenclavement et développement durable.

L'enclavement du Sahara marocain résulte du renversement d'une situation ancienne. En effet, la région fut pendant très longtemps une voie de passage, une plate-forme, une « zone étape » au Sud du Maroc. En témoignent les itinéraires commerciaux transsahariens, qui étaient les principales voies de communication de l'époque, comme le moteur de l'intégration de la région dans le pays et par rapport à l'Afrique occidentale. C'est avec le déclin économique du commerce transsaharien que tout le Sud marocain allait entrer dans une crise économique, et même politique, provoquant un repli de cette région sur elle-même jusqu'à 1975. Depuis sa récupération par le Maroc, le Sahara a bénéficié et bénéficie encore d'un effort public considérable pour réaliser son désenclavement et son insertion économique au sein du pays. Les investissements massifs effectués par l'Etat donnent à la région la structuration qui lui manquait. Quels sont les aspects du développement dans le Sahara? Quel rôle a joué l'Etat dans ce développement? L'intervention de l'Etat a-t-elle contribué à apporter des solutions efficaces au problème du désenclavement de cet espace périphérique ?

Mots clés : Sahara marocain, désenclavement, développement durable

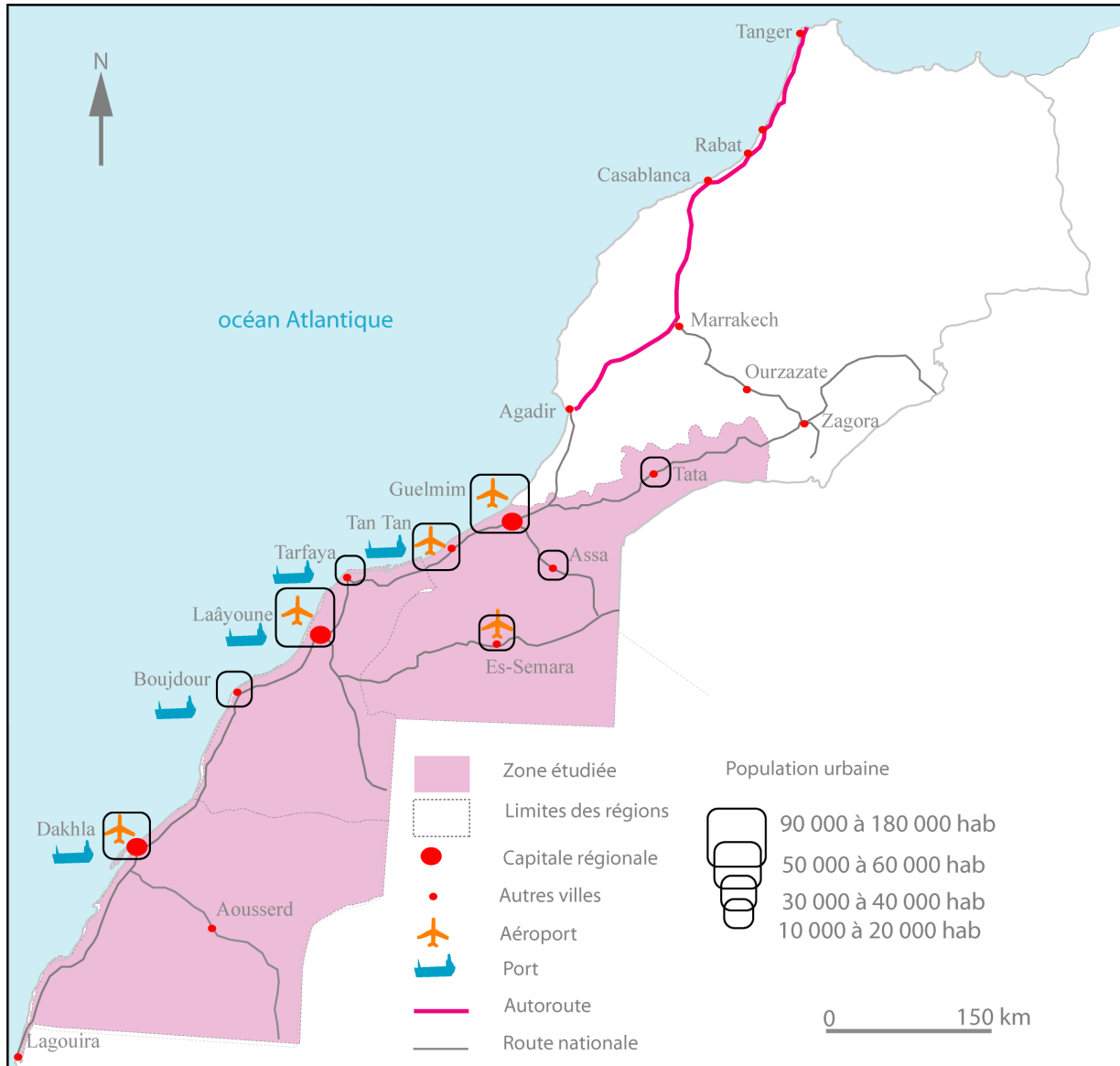
The Moroccan Sahara: opening-up and sustainable development. The enclosing of the Moroccan Sahara results from the inversion and old situation. Indeed, during a very long time, the area was a way of passage, a platform in the south of Morocco. In testify the Tran-Saharan commercial routes, which were the main transportation routes back in time, like the goal of integration of the area in the country and compared to western Africa. It is with the economic crisis, and even a political crisis causing a fold on itself of this area until 1975. Since Sahara belongs to Morocco, it still profits a considerable public effort to carry out its opening-up and its economic insertion within the country. Massive investments carried out by the State give to the area the structuring which it missed. Which are the aspects of the Sahara development? Which role played the State in this development? The intervention of the State contributes to bring effective solutions to the problem of the opening-up of this surrounding space?

Key words: Moroccan Sahara, opening-up, sustainable development

1. INTRODUCTION

Le Sahara marocain¹ s'étend sur une superficie de 416 474 km², soit 58,6 % du territoire marocain (Carte 1).

Carte 1 : Localisation des provinces sahariennes



Source : Chmourk El Mahjoub, 2011

Comme l'écrit Troin [1], le Sahara est le dernier espace périphérique du Maroc, intégré à l'espace national depuis 1975 sous forme de trois régions institutionnelles. Il ne

¹ Le Sahara marocain correspond aujourd'hui aux régions de Guelmim-Es-Semara, de Laâyoune-Boujdour- Sakia El Hamra et d'Oued Ed-Dahab-Lagouira.

concentrait que 2% de la population en 2004. Le Sahara tient son originalité de ses caractéristiques naturelles, et notamment de l'aridité de son climat. Cette aridité marque tous les aspects de la vie, notamment humaine. Elle se traduit dans l'espace par un réseau hydrographique peu développé, et par une couverture végétale steppique.

L'enclavement du Sahara marocain résulte du renversement d'une situation ancienne. En effet, la région fut pendant très longtemps une voie de passage, une plateforme, une « zone étape » au Sud du Maroc. En témoignent les itinéraires commerciaux transsahariens, qui étaient les principales voies de communication de l'époque, comme le moteur de l'intégration de la région dans le pays et par rapport à l'Afrique occidentale. C'est avec le déclin économique du commerce transsaharien que tout le Sud marocain allait entrer dans une crise économique, et même politique, provoquant un repli de cette région sur elle-même jusqu'à 1975. Le Protectorat a divisé le Maroc en deux parties : au nord-ouest, un Maroc « utile », lieu de concentration des activités, bénéficiait de toute l'attention de l'Etat colonial ; au sud, un Maroc « inutile » était presque totalement délaissé. Cette logique a placé le Sud marocain en position de marge excentrée, comme abandonnée à sa situation d'isolement et de sous-développement. Depuis sa récupération par le Maroc, le Sahara a bénéficié et bénéficie encore d'un effort public considérable pour réaliser son désenclavement et son insertion économique au sein du pays. Les investissements massifs effectués par l'Etat donnent à la région la structuration qui lui manquait. Quels sont les aspects du développement dans le Sahara ? Quel rôle a joué l'Etat dans ce développement ? L'intervention de l'Etat a-t-elle contribué à apporter des solutions efficaces au problème du désenclavement de cet espace périphérique ?

2. LES POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DANS LE SAHARA MAROCAIN

Après la récupération du Sahara, le développement économique des provinces sahariennes a connu un essor très significatif. En effet la position géographique² de ces dernières, ainsi que leurs nombreuses potentialités dans plusieurs secteurs, leur confère un important pouvoir d'attraction pour les investissements étatiques ou privés, ce qui devrait leur assurer un développement futur spectaculaire.

La richesse halieutique.

Sur sa plus grande partie, la côte atlantique marocaine (3 500 km) est constituée par les régions sahariennes. Le climat de leur littoral de 1 500 km forme une zone de transition

² La position des provinces sahariennes dans le triangle formé par Agadir pour le dynamisme industriel, les îles Canaries pour les débouchés, et la Mauritanie pour l'exploitation minière, leur confère un atout pour leur développement.

entre les eaux tempérées et les eaux tropicales, et les vents alizés auxquels est soumis cet espace durant l'été sont responsables du phénomène de remontée (upwelling) des eaux profondes froides et riches en sels qui contribuent à la richesse halieutique de ces régions [2]. Le Sahara possède actuellement des eaux parmi les plus poissonneuses du monde, avec de nombreuses espèces très recherchées: céphalopodes, thons, sardines, crustacés, etc. De ce fait, les ports sahariens³ occupent aujourd'hui le premier rang pour certaines productions (sardines, maquereaux, céphalopodes, etc.), et participent pleinement au développement économique national. Selon les chiffres de l'Office national de la pêche [10], en 2002, les débarquements des poissons dans ces ports ont représenté 54% en volume et 34 % en valeur du total de la production nationale. La production marocaine a augmenté de 8 % en valeur et de 4% en volume en 2010, et les ports sahariens représentent 64,5 % du volume national de pêche (6,4 millions de tonnes), et 50 % en valeur. La tendance à la concentration des débarquements dans les ports du sud marocain s'explique d'une part par la richesse de cette zone maritime en ressources halieutiques, et d'autre part par la présence de structures d'accueil et d'équipements nécessaires à la réception, au traitement et à la conservation du poisson.

La richesse minière.

Le Sahara marocain est désertique, mais son sous-sol est riche en minerais. On y trouve du fer, du titane, du manganèse et surtout du phosphate. La mine de phosphate de Boukraâ, située dans la cuvette de Laâyoune, représente un gisement considérable dont la superficie reconnue couvre 260 km² [1]. Ses réserves sont de 2 milliards de tonnes, soit 3,3 % des réserves nationales de phosphate estimées à 60 milliards de tonnes. L'exploitation de cette mine a commencé dans les années 1960, après la découverte de grandes quantités de phosphate dans les secteurs de Boukraâ, Amsliken, Azig, El-Abadela, et dans la province d'Oued Eddahab. Les études géologiques qui ont été réalisés indiquent que seule la zone de Boukraâ présente un grand potentiel, et donc une grande importance économique. Actuellement, elle produit environ 1,86 millions de tonnes de phosphate, soit 2,3 % de la production nationale. Près de 3 000 mineurs sont employés à Boukraâ, et sa production est exportée à 45 % vers les Etats-Unis, et à 20 % vers l'Europe occidentale. A côté du phosphate, le fer est aussi présent dans le sud marocain. Les réserves sont d'environ 1,5 millions de tonnes, avec un pourcentage de métal de 75 %, ce qui rend son exploitation coûteuse et difficile. La zone est également riche en sel grâce aux nombreuses salines

³ Il s'agit des ports de Tan Tan, Tarfaya, Laâyoune, Boujdour et Dakhla.

naturelles présentes partout au Sahara dans les *sebkhas*⁴. La saline de Tazgha est la plus importante, avec des réserves de 4,5 millions de tonnes. L'exploitation du sable est également d'une importance considérable dans le Sahara marocain ; il est exporté vers les îles Canaries.

Des potentialités touristiques riches et diverses

Les provinces sahariennes ont joué dans le passé le rôle de plaque tournante et de carrefour pour les principales caravanes commerciales venant de différents pays du Sahel. Ce rôle ayant aujourd'hui disparu, les capitales provinciales tentent de lancer une activité touristique de niveau national, et si possible international. Ces provinces offrent une variété de paysages permettant plusieurs types d'activités touristiques. C'est le cas des plages de sables du littoral atlantique, avec par exemple la plage *blanche* de Guelmim, ou la plage *El Ouatia* de Tan Tan), et les embouchures des oueds Chbika, Draâ et Ouma Fatma. Le cas aussi des palmeraies verdoyantes qui suivent les cours d'eaux dans les provinces de Tata, d'Assa et de Guelmim. Ces provinces disposent également d'un espace culturel très riche, façonné par la longue histoire qu'a connu le Sahara marocain. Il faut y ajouter l'artisanat (tapisseries, bijouterie, cuir), les fêtes religieuses et folkloriques, la musique et les danses, la gastronomie. Tous ces avantages, combinés à la tradition hospitalière de la population sahraouie, donnent à ces provinces les éléments nécessaires leur permettant d'établir un programme touristique valable et diversifié (tourisme balnéaire, culturel, et de désert). Grâce à ces potentialités, le Sahara marocain est considérée sur le plan touristique comme une des régions les plus intéressantes du Maroc, mais il reste sous-exploité par les acteurs du tourisme. Et ce dernier est privilégié dans différentes programmes de mise à niveau, les efforts des pouvoirs publics et des opérateurs locaux restent en dessous des potentialités de la région.

La part de ce secteur dans l'économie locale donc est très faible, et bien des difficultés apparaissent en matière de promotion du tourisme. Nous avons constaté un investissement croissant dans l'infrastructure hôtelière⁵ et la multiplication de chambres, mais ces infrastructures ne visent pas vraiment la présence des sites touristiques locaux, faute de marketing et surtout d'infrastructures routières, celles-ci ne couvrant pas la totalité de la région [3]. Le développement du tourisme a besoin d'une stratégie d'aménagement intégrée et basée sur la participation de tous les acteurs. Cette stratégie

⁴ Sebkhha : large cuvette à fond plat et salé, caractérisée par des efflorescences salines en période sèche, et inondable par des eaux de crue ou des remontées d'eaux profondes.

⁵ Les provinces sahariennes disposent de 169 établissements hôteliers dont 63 établissements classés, et la région de Guelmim-Es-Semara concentre 66 % d'établissements classés et 64 % d'établissements non classés en 2008.

devrait tenir compte de la vocation spécifique de la région, et être focalisée principalement sur le tourisme de découverte du désert, et un tourisme écologique adapté à la fragilité de l'écosystème saharien. Aujourd'hui, plusieurs projets susceptibles de relancer ce secteur dans le Sahara marocain sont en exécution, comme la réalisation d'un complexe touristique d'une capacité de 20 000 lits sur la plage blanche de Guelmim.

3. LES ACTIONS DE DESENCLAVEMENT MENEES DANS LES PROVINCES SAHARIENNES

Le développement local est un processus visant à améliorer la qualité de vie des habitants d'une zone déterminée (village, tribu, préfecture, région, etc.) à travers la diversification de leurs sources de revenu, par le biais de la promotion des investissements, de manière à permettre le développement de leurs activités socioéconomiques. Il doit permettre également de désenclaver les zones isolées ou marginalisées par la participation de tous les acteurs (Etat, associations, populations). Dans ce contexte, et depuis 1975, le Maroc s'est engagé dans un processus de développement du Sahara, et a orienté sa politique vers l'éradication des séquelles du sous-développement hérité de la colonisation espagnole. La priorité a été accordée aux infrastructures de base, à savoir l'électrification, l'alimentation en eau potable, la scolarisation, et la santé publique [4].

Les acteurs du développement : l'Etat bâtisseur et promoteur.

Dans cette optique, l'Etat a créé de nouvelles institutions à savoir : l'Agence de Promotion et de Développement économique et social des provinces du Sud marocain (ADES), et le Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes (CORCAS) [5, 6].

L'Agence de Promotion et de Développement économique et social (ADES)

L'agence est chargée d'élaborer des programmes économiques et sociaux intégrés, de proposer des projets de promotion et de développement économique et des secteurs sociaux, de trouver des moyens de financement des projets, de suivre l'avancée des programmes, de promouvoir l'emploi et l'initiative privée, et de parachever l'équipement de la zone [7]. La création de cette agence, en 2002, visait à encourager l'émergence de pôles de développement durable par la mise en place des infrastructures nécessaires à la valorisation des potentialités offertes dans les zones concernées. Dans ce cadre, l'Agence de Sud a réalisé 226 projets, avec un coût de 7,2 milliards de dirhams, dans les trois régions du Sahara marocain.

Tableau 1 : Projets de développement de l'Agence du Sud entre 2004 et 2008

Région	Nombre de projets	%	Montant en milliards de dirhams	%
Guelmim-Es-Semara	125	55	2,2	30,5
Laâyoune-Boujdour	68	30	2,4	33,3
Oued-Ed-Dahab-Lagouira	33	15	2,6	36,2
Total Sahara marocain	226	100	7,2	100

Source : Agence du Sud, 2008

Il faut préciser que l'intervention de l'Agence du Sud dans les trois régions vise à la promotion de toutes les composantes de la vie économique et sociale, comme la valorisation des ressources humaines et naturelles. Les projets sont très divers d'une région à une autre.

La région de Guelmim-Es-Semara a vu la réalisation de 125 projets. Dans ces projets, les pouvoirs publics ont fait de l'eau et l'environnement une priorité. Avec 1,7 milliard de dirhams, ces secteurs représentent plus de 60 % de l'ensemble de dépenses. Plus de 945 millions de dirhams sont réservés à la mobilisation et la répartition de l'eau dans toute la région. Grâce à ces investissements, le milieu rural affiche aujourd'hui un taux d'accès des ménages au réseau d'eau potable de 98 %. Les oasis de la région souffrent elles aussi de divers problèmes qui alimentent les processus de dégradation de cet espace, dont la fragilité à été accentuée par l'instabilité des conditions climatiques. C'est pourquoi l'Etat a mené des actions de protection contre toutes formes de dégradation de l'environnement dans les zones oasiennes⁶. Plus de 551 millions de dirhams ont été affectés à l'habitat et au développement urbain, soit plus de 14 % de l'ensemble des investissements [8]. Depuis des années, les villes de la région de Guelmim-Es-Semara ont connu le lancement d'un vaste programme d'urbanisation. Ce programme a visé à lutter contre l'habitat insalubre, et à satisfaire les besoins induits par la croissance démographique en matière de logement et d'infrastructures. Il a bénéficié de ce programme de plus de 20 000 ménages. L'essentiel des efforts a porté sur la mise à niveau, particulièrement significative à Guelmim qui

⁶ Le Programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud marocain a été lancé en 2006. Doté de 18 millions de dollars (12,7 millions d'euros) sur cinq ans, il est financé par l'Etat, le programme des Nations Unies pour le Développement et les collectivités locales.

concentre près de la moitié des logements concernés. Pour mettre fin au sous-équipement des centres urbains⁷, 233 millions de dirhams ont été réservés à la collecte et au traitement des déchets solides et liquides.

La région de Laâyoune-Boujdour a bénéficié de 68 projets. Le secteur de l'habitat et du développement urbain concerne à lui seul 982 millions de dirhams, dont 800 millions de dirhams pour l'habitat et 182 millions de dirhams pour l'assainissement, soit plus de 50 % de la totalité des dépenses. Dans cette région, la croissance urbaine (95%) a généré des besoins en matière de logements, d'infrastructures et de services à usage collectif. Dans ce contexte, plusieurs programmes d'urgence ont été lancés pour résorber les bidonvilles hérités de la période coloniale, surtout dans les villes de Laâyoune et Boujdour. Ces programmes ont été suivis de programmes de logements sociaux destinés aux populations défavorisées, et au relogement de la population du campement Al Wahda⁸. Les trois villes de la région ont vu la construction de plus de 3 138 logements, et pour 3 291 ménages. Des lots et des terrains ont été également aménagés afin d'encourager et d'inciter les bénéficiaires à construire eux-mêmes leurs propres logements. Pour renforcer l'infrastructure de base dans les villes sahariennes, plus de 340 millions de dirhams ont été réservés pour la construction de la deuxième tranche de la centrale électrique de Laâyoune. Par ailleurs, le développement de la pêche a absorbé 280 millions de dirhams à travers la construction et l'aménagement de deux villages de pêcheurs (Amegriou et Tarouma). Enfin les travaux d'extension de la station de dessalement de Boujdour ont coûté 87 millions de Dirhams. Ces investissements devraient impulser le développement dans cette région et lui permettre l'intégration dans le reste du pays.

La région d'Oued-Ed-Dahab a vu la réalisation de 33 projets. Le regroupement de la population rurale et l'afflux de pêcheurs du Nord y entraînent une forte demande en logements et d'infrastructures de base. Dans ses programmes du développement, l'Etat a réservé plus de 700 millions de dirhams à l'habitat et au développement urbain. Dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre, les pouvoirs publics ont construit plus de 2 300 logements sociaux, et plus de 7000 ménages ont bénéficié de cette opération. La ville du Dakhla a été dotée d'une centrale, équipée de 5 groupes électriques. Cette nouvelle centrale doit permettre de couvrir les besoins en électricité de la ville. La réalisation d'un nouveau port a coûté plus de 370 millions de dirhams. La mise à niveau de cinq villages de pêche a

⁷ Il s'agit Guelmim (76MDH), Tata (54MDH), Es-Semara (34MDH), Bouizakarene (33MDH), Assa (20MDH) et Zag (16MDH).

⁸ Pour peupler le Sahara marocain l'Etat a amené des gens du Nord, et elle a mis dans un campement nommé Al Wahda « unité » en attendant de les reloger dans des maisons.

coûté 664 millions de dirhams, affectés à la réalisation de zone d'habitat, d'activités commerciales, et d'équipements administratifs et scolaires [8]. Aujourd'hui, la ville de Dakhla est devenue une ville moderne dotée de toutes les infrastructures. Elle concentre également des équipements nécessaires à la transformation des produits de la pêche. Et son nouveau port va augmenter la capacité de sa flotte de pêche, faciliter les relations commerciales avec les villes du Nord, et permettre la diversification de ses activités économiques.

Cependant, malgré l'importance des investissements qui ont été consacrés au développement du Sahara marocain, la politique économique et sociale suivie par l'Agence du Sud manque de vision à long terme et de cohérence, et son intervention reste ponctuelle et sélective.

Le Conseil Royal consultatif des Affaires Sahariennes (CORCAS)

Le Conseil est chargé d'assurer le développement humain, économique et social dans les provinces sahariennes, en coordination avec toute institution nationale ou locale, publique ou privée. Son rôle est de suggérer des actions visant à préserver et à promouvoir le patrimoine culturel, linguistique et artistique hassani de la zone, de proposer des actions spécifiques pour assurer à la jeunesse un avenir prospère, et de garantir l'amélioration de la condition de la femme sahraouie et son intégration dans tous les domaines. Il a approuvé, au terme des travaux de sa première session ordinaire de 2007, de nombreux projets, dont la création de 1 000 entreprises de pêche maritime et de nombreux emplois pour les jeunes, et l'optimisation de l'exploitation des ressources halieutiques par la création ou mise à niveau d'entreprises spécialisées dans ce domaine.

Le résultat de 35 ans d'investissement.

L'Etat a mobilisé d'importantes ressources pour faire face à la situation d'indigence que connaissaient les provinces sahariennes. Pour pallier les insuffisances insupportables héritées de la période coloniale, d'importantes réalisations ont été enregistrées dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la santé et des équipements socio-éducatifs, comme pour les infrastructures administratives, routières, portuaires, aéroportuaires et de télécommunications. Le bilan de 35 ans d'investissement dans la région est donc très riche, à tel point qu'il est difficile de faire une énumération exhaustive de toutes les réalisations faites ici par l'Etat.

Comme l'écrit Henri-Louis Védie en 2008 [8], la volonté a été plus forte que les sables et le vent des provinces sahariennes. Le Maroc a consacré plus de 20 milliards de dirhams au désenclavement et au développement de ces provinces. Si l'eau était l'une des contraintes majeures dans le sud marocain, les provinces sahariennes affichent aujourd'hui

un taux d'accès des ménages au réseau d'eau potable de 90 %, supérieur à la moyenne nationale (57,7 %). Pour l'électricité, le taux de couverture est de 82%, et seule la province de Tata présente un taux d'électrification (70,1 %) inférieur à la moyenne nationale (71,6 %). En ce qui concerne l'accès au téléphone mobile, les trois régions du Sahara marocain disposent d'une couverture inégale : 72,8 % pour la région de Laâyoune-Boujdour, 66,2 % pour la région d'Oued-Ed-Dahab-Lagouira, et 62 % pour la région de Guelmim-Es-Semara. Pour le désenclavement technologique, les provinces sahariennes ont bénéficié de la construction d'un réseau de fibre optique reliant Laâyoune à Nouakchott. Devant l'étendue du Sahara marocain, et pour connecter les provinces entre elles, l'Etat a mis en place un réseau moderne de routes de 3 580 km. Tous les chefs-lieux administratifs sont également reliés au réseau national, et la route nationale 1 (Agadir-Lagouira) est aujourd'hui un axe fondamental. Cinq ports ont été construits (Tan Tan, Tarfaya, Laâyoune, Boujdour et Dakhla), et ils participent à l'exploitation des ressources halieutiques et minières de la région. Celle-ci a été dotée également par cinq aéroports (Guelmim, Tan Tan, Laâyoune, Es-Semara et Dakhla) qui permettent la réduction des temps de voyage entre les villes sahariennes et les villes du Nord et ouvrent le Sahara sur l'extérieur⁹. La scolarisation est en progression dans tous le Sahara depuis sa récupération par le royaume. Le taux de scolarisation est aujourd'hui de plus de 77 %, ce qui a permis aux provinces sahariennes de prendre la troisième place au niveau national [7]. Concernant le développement humain, les pouvoirs publics ont visé l'éradication de la pauvreté et du chômage dans toutes les provinces. Grâce à ces efforts, la pauvreté est passée de 30 % en 1980 à moins de 10 % en 2009 [11]. Cependant le chômage affecte encore 20% de la population sahariennes, bien que l'Etat a été crée près de 72 000 emplois entre 2000 et 2006. Dans le domaine de la santé, ces provinces ont connu une amélioration de la capacité d'accueil des établissements hospitaliers, qui est passée d'un lit pour 2 586 habitants à un lit pour 990 habitants entre 1980 et 2007. Elles comptent également un médecin pour 2 556 habitants, alors que la moyenne nationale est d'un médecin pour 3163 habitants. Grâce à la présence d'importantes nappes profondes, l'agriculture¹⁰ se développe ici sous deux formes: la culture vivrière dans les oasis de Guelmim, Tata, et Assa-Zag, et la culture maraîchère dans la plaine de Guelmim et dans les périmètres de Tawarta à Dakhla. L'Etat a donné la priorité au développement de ce secteur en soutenant la production du cactus et de dattes dans la

⁹ Les aéroports de Laâyoune et de Dakhla reçoivent des vols réguliers nationaux du Casablanca, et des vols internationaux venus des Canaries. Ceux de Guelmim, de Tan Tan, et d'Es-Semara sont ouverts à la navigation civile depuis 2002, mais ils sont moins dynamiques que les autres faute d'équipements.

¹⁰ La superficie agricole utile ne représente que 1,2 % du Sahara marocain, et plus de 50 % se retrouve à Guelmim et Tata.

région de Guelmim-Es-Semara, la redynamisation de l'élevage des chèvres et des chameaux dans la région de Laâyoune-Boujdour, ou encore le maraîchage destiné à l'exportation dans la région d'Oued Ed-Dahab-Lagouira [7]. La population des provinces sahariennes est passée de 129 000 habitants en 1970 à plus de 545 000 habitants en 2004. Devant cette croissance, l'Agence du Sud a consacré près de 1,1 milliards de dirhams à la lutte contre l'habitat insalubre, et un autre milliard au développement des services de base, en particulier l'accès à l'eau, à l'électricité, et à l'assainissement. Il a bénéficié de cette opération plus de 40 000 ménages dans l'ensemble des provinces sahariennes, et Laâyoune pu être déclaré ville sans bidonville. Par ailleurs, elle est devenue la ville vitrine symbolisant à la fois l'intégration et la réussite du développement dans le Sahara marocain.

4. LE SAHARA MAROCAIN : UN DEVELOPPEMENT MARQUE PAR DES DISPARITES REGIONALES

Si l'Etat a donné la priorité au développement des provinces sahariennes depuis 1975, ces dernières n'ont pas toutes bénéficié des mêmes avantages. Les régions de Laâyoune-Boujdour et d'Oued-Ed-Dahab-Lagouira ont un statut à part. Elles bénéficient d'un régime fiscal très avantageux (pas d'impôts ni de taxes). Les produits de consommation courante (huile, sucre, hydrocarbures) sont très subventionnés. Les fonctionnaires gagent une prime annuelle équivalant à 25 % à 75 % de leur salaire, et ont accès à des logements à loyer modéré. En revanche, la région de Guelmim-Es-Semara n'a pas ce statut. Sa part relative dans les projets de développement est resté très faible, limitée, et surtout sélective. Ceci explique le retard qu'a pris ici la modernisation des équipements, comme les insuffisances de l'administration de l'Etat, et la médiocre qualification de son personnel. Malgré tous les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la réalisation des infrastructures et dans l'amélioration de l'accès aux services sociaux, cette région souffre encore de l'insuffisance de ses équipements. Il est vrai qu'elle a bénéficié de plusieurs réalisations à l'échelon local, mais ce sont les villes (Guelmim, Tan Tan, Tata, Assa) qui en sont les bénéficiaires. Les villages éloignés des chefs-lieux de communes restent sous-équipés. L'installation des écoles et des dispensaires dans ces mêmes chefs-lieux ne profite pas à l'ensemble de la population, car les villages dispersés sont mal reliés aux centres du fait de praticabilité limitée des pistes. Ceci rend donc l'accès aux services très difficile pour beaucoup de gens, surtout les plus pauvres.

Dans les provinces sahariennes, la couverture sanitaire en milieu rural n'a pas encore atteint le niveau escompté. Plusieurs contraintes y font obstacle et entravent un encadrement médical efficace de la population : c'est le cas de la configuration

géographique du territoire du Sahara, et de la distribution spatiale non équilibrée des établissements sanitaires entre le milieu urbain et le milieu rural. Face à cette situation, et à cause de la pauvreté de la majorité des ménages, la population rurale se tourne de plus en plus vers la médecine traditionnelle.

Malgré son aridité et son immensité, le Sahara marocain est considéré comme un territoire porteur d'une valeur ajoutée, surtout en matière de production économique (phosphate, pêche, tourisme). Dans cet espace, l'Etat a donné plus d'attention aux zones littorales et délaissé les zones intérieures. Le littoral, en particulier Laâyoune et Dakhla, s'est doté récemment d'industries agroalimentaires qui sont liées essentiellement à la transformation des produits de la mer, et dont la majeure partie de la production est destinée à l'exportation. Aujourd'hui, les villes littorales sont devenues des villes modernes, dotées de toutes infrastructures (Tan Tan, Laâyoune, Dakhla). En revanche les villes intérieures (Guelmim, Tata, Assa, Es-Semara) n'ont pas bénéficié des mêmes avantages socio-économiques et politiques que le reste du Sahara marocain [9].

5. CONCLUSION

Les autorités marocaines ont réussi à désenclaver les provinces sahariennes, mais leur développement est différent d'une région à l'autre, et d'une province à l'autre. Il faut donc penser à pérenniser ce développement, et surtout le généraliser à toutes les régions, et jusqu'aux villages les plus reculés. Il faut également passer d'une croissance artificielle, basée sur l'injection des fonds, à un projet territorial solide basé sur la promotion de l'investissement et l'optimisation du potentiel dont sont dotées ces provinces. Tous les projets réalisés doivent viser la mise en place de mécanismes concrets pour l'appui aux compétences locales et aux initiatives individuelles, et la promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois dans toutes les provinces sahariennes et sans exception. Dans un temps où le secteur privé est embryonnaire, et où les créations d'emplois rares, il faut mettre la question de l'emploi au cœur des préoccupations des responsables, et surtout lutter contre le chômage qui touche de plus en plus de jeunes diplômés.

Bref, le développement des provinces sahariennes est lié à l'utilisation rationnelle et à la mobilisation de ses ressources locales, ainsi qu'à la création de nouvelles richesses économiques. A cet égard, outre la valorisation de certains produits agricoles tels que les dattes et les cultures maraîchères, le tourisme constitue indiscutablement l'un des créneaux porteurs. La dynamique touristique devrait se baser sur la mise en place de mécanismes garantissant une redistribution équitable de ses revenus sur place, et sur un respect de l'environnement local et des valeurs sociales et culturelles. Enfin, le développement de cette

région désertique ne pourra être assuré qu'à travers des programmes qui jouent sur la complémentarité entre les différents secteurs économiques qui sont l'agriculture, le tourisme, l'élevage, et les services et, aussi sur la coordination entre les intervenants.

6. RÉFÉRENCES

- [1] TROIN, J.-F. Maroc, régions, pays, territoires. Editions Maisonneuve et Larose, 2002.
- [2] JOMADY, K. La mer et le développement dans le sud marocain. In Espaces Maghrébins, n° 3-4. Editions UNIGEM, pp 49-54.
- [3] CHMOURK E-M. L'organisation de l'espace et le développement local dans la province de Guelmim, porte du Sahara marocain. Thèse de Doctorat en Géographie: 2009; Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3.
- [4] OUDADA, M. Le pays du Bani: désenclavement et développement dans le Sud du Maroc. 2008: Publications de l'Université de Provence.
- [5] www.sahara-developpement.com
- [6] www.sahara-social.com
- [7] ALAOUI, A. Une ambition marocaine, des experts analysant la décennie 1999-2009. 2009: Edition Alphée.
- [8] VEDIE, H,-L. Une volonté plus forte que les sables, l'expérience du développement durable des régions du Sud marocain. 2008: Editions Eska.
- [9] BEN ATTO, M. Les villes du Sahara marocain : espaces, économie, société et urbanisation. 2007: Publication Fikr, Rabat.
- [10] OFFICE NATIONAL DE PECHE. Rapport statistique des produits de la mer, 2010.
- [11] GAUCHE, E. Le désenclavement des territoires ruraux marginalisés du Nord du Maroc : les conséquences de la nouvelle route côtière méditerranéenne dans le Rif oriental (territoire des Beni Saïd). In Norois n° 214, 2010/1. Presses Universitaires de Rennes, pp 67-84.